



## Séminaire franco-japonais de droit des biens

IIème Session : les 21 et 22 septembre 2011 à Sapporo

### “Vers la réforme du droit des biens au début du XXIème siècle : regards croisés franco-japonais”

organisé par Keio Law School (Université Keio) et co-organisé par Grobal COE Program (Université d'Hokkaido), l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française et l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA, Université Paris 13)

Salle W409, Bâtiment des Facultés des Sciences sociales et humaines de l'Université d'Hokkaido

#### 1<sup>er</sup> jour (le mercredi 21 septembre 2011)

##### **1 : La distinction des droits réels et des droits personnels** 10 h30-12 h00

M. Hiroki Morita, professeur à l'Université de Tokyo  
M. Mustapha Mekki, professeur à l'Université Paris 13

##### **2 : Le droit commun et les droits spéciaux des biens** 14 h00-15 h30

Mme Keiko Yoshii, professeur à l'Université Kokugakuin  
M. Hugues Périnet-Marquet, professeur à l'Université Paris 2

##### **3 : La gestion des biens – la fiducie, l'usufruit et le mandat** 16 h00-17h30

M. Naoya Katayama, professeur à l'Université Keio  
M. Michel Grimaldi, professeur à l'Université Paris 2

#### 2e jour (le jeudi 22 septembre 2011)

##### **4 : La volonté individuelle dans le droit des biens et des sûretés réelles**

M. Hiroyuki Hirano, professeur à l'Université Keio 10 h30-12 h00  
M. Philippe Dupichot, professeur à l'Université Paris 12

##### **5 : La possession des choses corporelles et des choses incorporelles**

M. Naoki Kanayama, professeur à l'Université Keio 14 h00-15 h30  
M. Nicolas Binctin, professeur à l'Université Poitiers

##### **6 : Synthèse** 16 h00-17h30

M. Katsumi Yoshida, professeur à l'Université d'Hokkaido  
M. Pierre Crocq, professeur à l'Université Paris 2